



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Espace Belledonne

16 novembre 2023 – Vizille – 18h

L'ensemble des documents : diaporama présentant le nouveau projet associatif et les statuts sont disponibles sur notre site internet via le lien <https://espacebelledonne.fr/la-gouvernance/>

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du futur projet associatif d'Espace Belledonne
2. Présentation et approbation des nouveaux statuts d'Espace Belledonne

1- Présentation du futur projet associatif d'Espace Belledonne

QUESTIONS ET ECHANGES

Quelles sont les modifications entre ce projet et l'ancien ?

=> c'est le contexte extérieur qui change, avant nous avions la capacité de porter les programmes comme LEADER, ce qui n'est plus le cas. Cependant, Espace Belledonne a développé des compétences et du savoir sur le territoire qu'il ne faut pas perdre. Avec ce projet nous avons travaillé sur ce qui constitue le cœur de l'association pour continuer à exister.

=> projet de Parc naturel régional : Pour rappel, un PNR est constitué de communes qui se rassemblent pour porter un projet avec les acteurs du territoire. Être « Parc » nécessite des financements et une validation régionale et nationale. Dans le contexte politique actuel, il n'y a pas de volonté de la part de la Région de porter ce nouveau Parc naturel régional. Malgré tout, Espace Belledonne est une structure pertinente et légitime pour rassembler les communes et les acteurs, ainsi que l'ont largement montré l'audit mené par Agate et les nombreuses réunions de concertation avec le territoire.

Eric SANTAZ, Conseiller régional s'exprime sur le projet de Parc naturel régional : La Région AURA est une des Région qui a le plus de PNR en France, et n'en souhaite pas plus. Un PNR coûte entre 1 et 1,5 millions d'euros, et la Région ne souhaite pas investir dans un nouveau PNR. Cependant, la Région reconnaît l'action d'Espace Belledonne sur le territoire et soutient l'association sur des programmes tels que le Contrat Vert et Bleu.

Ilona rebondit sur le fait que lors de son élection, le Président de Région n'a pas souhaité modifier l'enveloppe budgétaire dédiée aux PNR ; une augmentation du nombre de PNR aurait eu pour corollaire la diminution des enveloppes respectives de tous les PNR, l'enveloppe pour 10 PNR se divisant en 14.

Malgré l'arrêt de la création d'un PNR de Belledonne, le projet de Parc a toutefois permis de tirer le territoire dans ce sens, et de mettre en place des actions très positives et pertinentes à l'échelle du massif.

Pour Arnaud, nous avons l'esprit de démarche, de méthode, d'innovation et de rencontre d'un Parc naturel régional.

2- Présentation et approbation des nouveaux statuts d'Espace Belledonne

QUESTIONS ET ECHANGES

Comment voit-on la notion de développement durable qui est un terme dépassé, on parle plutôt de développement écologique aujourd'hui ?

=> Thomas précise qu'il s'agit effectivement d'un terme « fourre-tout », mais que l'objectif est bien de faire attention à la fois au développement économique, écologique et social de Belledonne.

Si la Région ne porte plus le parc et qu'Espace Belledonne abandonne l'idée de parc qui va se mobiliser pour ce projet et le défendre ?

=> Pour Thomas, le Parc est un outil, Espace Belledonne doit inventer un nouvel outil de développement pour Belledonne

=> Arnaud précise qu'il faut sortir de la transition et passer à l'acte

Quelle est la position des intercommunalités sur ce projet de statut ?

=> aucune intercommunalité ne prend la parole

=> Thomas précise que les techniciens des intercommunalités ont été associés au travail sur le projet associatif

=> Jean-François rappelle les engagements des intercommunalités Cœur de Savoie et Grésivaudan sur le poste forêt qui a pris fin en juin 2023 après 3 ans de travail concerté. Il rappelle également que l'étude réalisée par le cabinet AGATE, mandatée par la Communauté de Commune le Grésivaudan et financée par la Région avait pour objectif de définir des complémentarités entre Espace Belledonne et les intercommunalités. Espace Belledonne s'est appuyé, entre autres, sur cette étude pour définir son projet associatif et réécrire ses statuts.

Thomas demande si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret, personne ne se manifeste, il met alors au vote à main levée l'approbation de ces nouveaux statuts :

Aucune voix contre, aucune abstention, les statuts sont donc adoptés à l'unanimité.

Thomas Spiegelberger
Président d'Espace Belledonne

